

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

Vendredi 9 juin 2023 à 19 h 00

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

ORDRE DU JOUR

- Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire
- 1 - Désignation des cinq délégués de droit et trois délégués suppléants pour les élections sénatoriales
 - Arrêté n° 2023-DRCL-BDE-009 du 10 mai 2023 fixant pour chaque commune le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner en vue de constituer le collège électoral sénatorial du département de Seine-et-Marne et ses annexes
 - 2 - Approbation du procès-verbal précédent
 - 3 - Délégations du Conseil Municipal au Maire
 - 4 - Tirage au sort du jury criminel pour l'année 2024
 - 5 - Demandes de dérogation scolaire
 - 6 - Restauration scolaire – Confection, préparation et fourniture en liaison froide de repas – Choix du prestataire
 - 7 - Subventions aux associations
 - 8 - Réparation des candélabres avenue Eustache Lenoir
 - 9 - Achat de parcelles de terrain
 - 10 - Vente de l'immeuble sis 16 chemin de l'Orgère
 - 11 - Création du Conseil Municipal des Jeunes
 - 12 - Mise en place de la verbalisation électronique
 - 13 - Achat de stores roulants
 - 14 - Création d'un poste d'agent d'accompagnement petite enfance
 - 15 - Rapport Social Unique 2021
 - 16 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
 - 17 - Questions orales
 - 18 - Informations diverses

En Mairie, le 5 juin 2022

Le Maire,
Michael ROUSSEAU

